

14 juil 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 juillet 2006](#)

Diplomatie préventive

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement, sur le budget 2006 du SPF Affaires étrangères, des initiatives suivantes en matière de diplomatie préventive :

Promotion de la paix et réconciliation nationale — République démocratique du Congo (RDC) : Le projet de l'asbl Enfance Tiers-Monde vise la prise en charge psychosociale des enfants de la rue à Goma. Il s'agit de scolariser trois mille orphelins et enfants vulnérables, de former trois cents jeunes à la cohabitation pacifique, de soutenir les activités culturelles des jeunes, de fournir des équipements sportifs à six équipes de football, de diffuser des messages audiovisuels sur l'éducation à la paix, etc. La conception de ce projet est inspirée du modèle africain de Marguerite Barankitse, visant la réconciliation et la promotion d'une culture de paix chez les enfants dont les parents ont été massacrés dans des zones affectées par les conflits interethniques, connaissant un afflux de réfugiés.

Promotion de la paix et réconciliation nationale — République démocratique du Congo (RDC) : Les universités d'Anvers et de Liège ont, au cours de l'année écoulée, joué un rôle important dans l'élaboration de la nouvelle constitution et de la loi électorale en RDC. En vue de valoriser davantage cette expérience, les deux universités proposent de jouer durant dix mois un rôle d'appui et de formation pour la cellule juridique de la Commission électorale indépendante, dans le cadre du contentieux électoral. Simultanément, le projet vise à accompagner la Cour suprême de Justice dans la création d'une Cour constitutionnelle, en collaboration avec la Cour d'Arbitrage de Belgique.

Promotion des droits de l'enfant — Région des Grands Lacs : Ce projet de la "Coalition to Stop the Use of Child Soldiers" est axé sur la réintégration des enfants soldats du Burundi, de la RDC et du Nord de l'Ouganda, et tente en parallèle d'empêcher le recrutement de nouveaux enfants soldats. La Coalition travaille à partir de leurs « coalitions nationales » dans trente-cinq pays, en combinant sensibilisation des populations et des autorités, récolte de données, publications, négociation et renforcement institutionnel des organisations locales.

Promotion des droits de l'homme — Haut Commissariat aux droits de l'homme : Par le passé, la Belgique a continuellement soutenu les procédures spéciales de la Commission des droits de l'homme au sein du Haut Commissariat aux droits de l'homme. Des rapporteurs, par pays et par thème, rendent compte à la Commission des droits de l'homme sur un thème déterminé (torture, racisme, disparitions forcées...) ou un pays commettant des violations des droits de l'homme. La Belgique propose cette année de consacrer la somme de 175.000 euros aux procédures spéciales (rapporteurs par pays et par thème) du nouveau Conseil des droits de l'homme. Par ailleurs, 50.000 euros seraient consacrés au Fonds pour les victimes de la torture, et 25.000 euros au Fonds de contributions volontaires sur les formes contemporaines d'esclavage.

Renforcement de l'État de droit — Lutte contre la peine de mort : En 2001, l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) a organisé à Strasbourg un premier congrès en collaboration avec, entre autres, le Conseil de l'Europe. Cet

événement a abouti à la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort dont l'ECPM assure le secrétariat exécutif. Le 2e Congrès mondial contre la peine de mort s'est tenu du 5 au 10 octobre 2004 à Montréal, tandis que le 3e Congrès mondial est prévu à Paris du 1er au 3 février 2007 avec l'ambition de réduire le nombre de condamnations à mort et d'exécutions. La Belgique s'est toujours engagée en faveur de l'abolition de la peine de mort ; l'abolition universelle de la peine de mort renforce la dignité humaine et favorise le développement progressif des droits de l'homme.

Promotion des droits de l'homme — Commission internationale de juristes : La Commission internationale de juristes (CIJ) est une association apolitique et sans but lucratif de droit suisse basée à Genève et est composée de 60 éminents juristes. Depuis août 2004, la CIJ publie un bulletin électronique sur le terrorisme et les droits de l'homme reprenant des informations sur les lois antiterroristes et la politique en la matière aux niveaux national, régional et international. En octobre 2005, la CIJ a mis sur pied un panel indépendant de 8 éminents juristes afin de procéder durant 18 mois à des auditions relatives aux législations antiterroristes existantes, aux droits de l'homme et aux nouvelles dispositions adoptées à la suite des menaces terroristes.

Promotion de la paix et réconciliation nationale — Kosovo : La Ombudsperson Institution Kosovo (à laquelle le Conseil des Ministres du 20 juillet 2004 avait accordé un financement de 61.416 euros) deviendra en 2006 une institution locale à part entière, pour autant que le règlement de la Mission d'administration intérimaire des Nations-Unies au Kosovo (UNMIK) en la matière soit accepté. Pour cette raison, il est important que l'institution puisse s'appuyer sur un personnel compétent, afin de transférer dans de bonnes conditions ces compétences au niveau local. Ceci nécessite un soutien financier, dans la mesure où les salaires locaux sont insuffisants pour attirer de tels experts.

Promotion de la paix et réconciliation nationale — Jordanie : Ce projet de la fondation Friedrich Naumann vise à conscientiser de manière active la jeunesse à l'existence de la corruption et à ses conséquences. Un réseau regroupant étudiants, fonctionnaires gouvernementaux et personnel universitaire est créé afin d'identifier les meilleures pratiques et les méthodes innovantes.

Promotion du modèle de concertation sociale — Europe du Sud-Est : Le Processus de Bucarest est un projet de coopération régionale axé sur l'emploi dans la région du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est, à l'initiative conjointe du Conseil de l'Europe, de l'Initiative pour la Cohésion sociale du Pacte de Stabilité et de la Belgique, et en collaboration avec le Bureau international du Travail. Soutenir le volet gouvernemental du Processus de Bucarest (le soutien aux phases précédentes avait été approuvé par le Conseil des Ministres du 9 juillet 2004 à hauteur de 184.044 euros) permettra d'en assurer la continuité et d'accompagner dans les meilleures conditions le projet jusqu'à la Conférence ministérielle de 2007, qui clôturera un cycle complet décisif pour l'avenir du Processus. Ce projet est une proposition du Ministre de l'Emploi.

Déminage et désarmement — Lutte contre les petites armes : L'institut de recherche suisse Small Arms Survey publie chaque année un rapport qui fait autorité dans le domaine de la prolifération des petites armes et armes légères. Cet ouvrage est édité sous forme de livre par la Oxford University Press.